

Information destinée aux patients

Lisez attentivement la notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant le médicament.

Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance médicale par le pharmacien ou le droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications du médecin, du pharmacien ou du droguiste.

Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

ialugen Plus®

IBSA Institut Biochimique SA

Qu'est-ce que ialugen Plus et quand est-il utilisé?

ialugen Plus contient comme principes actifs le hyaluronate de sodium, substance naturelle qui accélère la cicatrisation, et la sulfadiazine d'argent qui a une action antibactérienne. ialugen Plus est disponible sous forme de crème et de compresses imprégnées.

En automédication ialugen Plus est destiné au traitement des petites brûlures et des petites plaies infectées.

Sur ordonnance médicale, ialugen Plus pourra être utilisé pour le traitement d'ulcères, de brûlures et de plaies infectées par des microorganismes ou champignons.

ialugen Plus crème peut également être utilisé dans le traitement de fissures anales et de lésions d'après intervention chirurgicale pour la résection d'hémorroïdes (hémorroïdectomie).

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Toute brûlure doit immédiatement être refroidie avec de l'eau froide; les cloques guérissent mieux si elles sont laissées intactes.

Les brûlures étendues ou graves, ainsi que les ulcères doivent être traités sous la surveillance d'un médecin.

Les plaies de grande surface, souillées ou profondes, telles que les plaies dues à une morsure ou à une blessure par instrument tranchant, nécessitent un traitement médical (risque de tétanos).

Si le périmètre de la blessure ne diminue pas au bout d'un certain temps, ou si la plaie ne se cicatrise pas dans un délai de 10-14 jours, veuillez également consulter un médecin. Faites de même si les lèvres de la plaie sont très rouges, si celle-ci enfle subitement, devient très douloureuse, ou encore si la blessure est accompagnée de fièvre (risque d'empoisonnement du sang).

Quand ialugen Plus ne doit-il pas être utilisé?

Ne pas utiliser ialugen Plus dans les cas suivants:

- au cours du 3ème trimestre de la grossesse (3 derniers mois de la grossesse);
- chez les prématurés et les nouveau-nés, ainsi que chez les nourrissons pendant leurs deux premiers mois de vie, car les sulfamides peuvent provoquer une lésion cérébrale (ictère nucléaire);
- lors d'hypersensibilité connue à l'un ou plusieurs des composants de ialugen Plus.

Quelles sont les mesures de précautions à observer lors de l'application de ialugen Plus?

La prudence est recommandée dans les situations suivantes, veuillez appliquer ialugen Plus uniquement sur prescription médicale:

- si vous êtes allergique aux sulfamides;
- si vous souffrez de troubles de la fonction rénale;
- si vous souffrez de troubles de la fonction hépatique ou d'une inflammation du foie;



- si vous souffrez d'un déficit en glucose 6-phosphate déshydrogénase (trouble métabolique héréditaire rare qui peut entraîner une lésion des globules rouges provoquée par différents médicaments);
- si vous souffrez de porphyrie aiguë (trouble de la production du pigment rouge du sang);
- si on a décelé chez vous une modification pathologique de la formule sanguine associée à une diminution du nombre de globules blancs (leucopénie);
- si vous savez que vous êtes un «acétylateur lent», ce qui signifie que certains médicaments sont décomposés plus lentement dans votre foie.

Avant l'utilisation de ialugen Plus, la plaie doit être nettoyée et débridée par le médecin de tout tissu nécrosé.

Sous l'influence de la lumière du soleil, une coloration grisâtre de la peau (= argyrose) peut se produire, due à un dépôt d'argent. Les parties du corps traitées avec ialugen Plus doivent être protégées en les couvrant d'un pansement stérile et perméable à l'air ou de vêtements appropriés.

Des réactions cutanées graves (p.ex. syndrome de Stevens-Johnson, nécrolyse épidermique toxique) pouvant mettre la vie en danger ont été signalées en rapport avec l'utilisation de la sulfadiazine d'argent. Celles-ci se manifestent d'abord comme des taches circulaires ou en forme de disques rougeâtres (souvent avec une vésicule au centre) sur le tronc du corps. Cette réaction peut entraîner une formation étendue de vésicules ou le détachement de la peau.

Les autres symptômes à surveiller sont les points ouverts et douloureux (ulcères) dans la bouche, la gorge, le nez et les parties génitales, ainsi que les yeux rouges et gonflés (conjonctivite).

Ces réactions cutanées potentiellement mortelles sont souvent accompagnées de symptômes de type grippal (maux de tête, fièvre et douleurs aux membres).

Si vous présentez une éruption cutanée ou l'un des autres symptômes mentionnés ci-dessus, arrêtez d'utiliser ialugen Plus et consultez immédiatement un médecin et dites-lui que vous utilisez ce médicament.

Utilisation de ialugen Plus avec d'autres médicaments

Informez votre médecin ou votre pharmacien si vous prenez ou utilisez d'autres médicaments, si vous avez récemment pris ou utilisé d'autres médicaments ou si vous avez l'intention de prendre ou d'utiliser d'autres médicaments.

Considéré qu'une minime quantité du principe actif sulfadiazine d'argent contenue dans ialugen Plus peut être absorbée par l'organisme, elle peut interagir avec d'autres médicaments, comme ceux utilisés pour inhiber la coagulation du sang ou pour traiter le diabète. Si d'autres crèmes contenant des enzymes de fractionnement des protéines sont appliquées en même temps, le composant argent de ialugen Plus peut diminuer l'effet des enzymes.

Effet sur l'aptitude à la conduite et l'utilisation de machines

ialugen Plus n'a aucune influence ou une influence négligeable sur l'aptitude à la conduite ou l'utilisation de machines.

ialugen Plus, crème contient 0.2 - 1 mg de laurilsulfate de sodium (E487) qui peut provoquer des réactions cutanées locales (comme une sensation de piqûre ou de brûlure) ou augmenter les réactions cutanées causées par d'autres produits lorsqu'ils sont appliqués sur la même zone. ialugen Plus, crème contient de l'alcool cétostéarylique, qui peut provoquer des réactions cutanées locales (par exemple dermatite de contact).

Veillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si

- vous souffrez d'une autre maladie,
- vous êtes allergique ou
- vous prenez déjà d'autres médicaments en usage interne ou externe (même en automédication!).

ialugen Plus peut-il être appliqué pendant la grossesse ou l'allaitement?



N'utilisez pas ialugen Plus pendant le 3^{ème} trimestre de la grossesse (3 derniers mois de la grossesse). Durant les autres phases de la grossesse, vous devez utiliser ialugen Plus uniquement sur prescription du médecin.

N'utilisez pas ialugen Plus pendant l'allaitement sauf sur prescription du médecin.

En particulier les prématurés et les nouveau-nés atteints de jaunisse (jaunissement de la peau ou du blanc des yeux), ou les nouveau-nés présentant un déficit en glucose 6-phosphate déshydrogénase (trouble métabolique des globules rouges) connu ou suspecté, ne doivent pas être allaités pendant l'utilisation de ialugen Plus.

Si votre médecin vous prescrit ialugen Plus pendant l'allaitement, n'appliquez pas la crème sur vos seins.

Comment utiliser ialugen Plus?

Crème: sauf autre prescription du médecin, appliquer la crème directement sur la lésion en une couche d'au moins 2-3 mm d'épaisseur. L'application doit être renouvelée toutes les 24 heures, après avoir soigneusement nettoyé avec de l'eau d'éventuels restes de crème.

Lors d'*application dans l'anus*: visser la canule jointe à l'emballage sur l'extrémité du tube et l'introduire avec précaution dans l'anus. Presser légèrement sur le tube tout en le retirant doucement avec la canule, appliquant ainsi la crème sur la zone lésée.

Après utilisation, bien nettoyer la canule sans la dévisser et refermer avec le capuchon.

Compresse imprégnée: selon la surface de la lésion, appliquer une ou plusieurs compresses 1× par jour, recouvrir d'une gaze stérile, puis avec de la ouate, fixant le tout avec un bandage approprié.

Les emballages unitaires sont prévus pour un unique emploi.

L'utilisation et la sécurité d'emploi de ialugen Plus n'ont pas été étudiées chez l'enfant et l'adolescent. Ne pas utiliser ialugen Plus chez les prématurés et les nouveau-nés, ainsi que chez les nourrissons pendant leurs deux premiers mois de vie.

Veuillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous avez l'impression que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Quels effets secondaires ialugen Plus peut-il provoquer?

Les effets secondaires suivants peuvent survenir lors de l'utilisation de ialugen Plus: rougeur, démangeaison, eczéma, dermatite ou enflure (oedème) au site d'application, réactions d'hypersensibilité (éruption cutanée), coloration grisâtre de la peau (lors d'emploi prolongé ou d'exposition au soleil).

En cas de soudaine fièvre ou de manifestation d'allergie par éruption cutanée accompagnée de prurit pendant l'utilisation de ialugen Plus il faut consulter le médecin.

Sous l'action de la lumière du soleil la peau traitée peut apparaître de coloration grisâtre.

Rarement et lors d'une application prolongée et sur de grandes surfaces, une coloration gris-bleuâtre de la peau et des muqueuses peut se produire. Dans ce cas il faut interrompre le traitement et informer votre médecin.

Lors du traitement de surfaces étendues de peau avec ialugen Plus, les effets secondaires connus après l'administration orale de sulfonamides (p.ex. modifications de la numération globulaire, insuffisance rénale, réactions cutanées graves) ne peuvent être exclus.

Si vous remarquez des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste. Cela vaut en particulier pour les effets secondaires qui ne sont pas mentionnés dans cette notice d'emballage.

A quoi faut-il encore faire attention?

Stabilité

Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur l'emballage.



Remarques concernant le Stockage

Conserver à température ambiante (15–25°C), à l'abri de la lumière et hors de portée des enfants.

Remarques complémentaires

Ne jetez aucun médicament avec les eaux usées ou les ordures ménagères. Rapportez les médicaments périmés ou qui ne sont plus utilisés dans les ménages dans un point de remise (pharmacies, drogueries, cabinets médicaux) ou un centre de collecte. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste, qui disposent d'une information détaillée destinée aux professionnels.

Que contient ialugen Plus?

Principes actifs:

Crème: 1 g de *crème* contient 2 mg de hyaluronate de sodium et 10 mg de sulfadiazine d'argent.

Comresse imprégnée: 1 compresse (100 cm²) est imprégnée avec 4 g de pommade et contient 2 mg de hyaluronate de sodium et 40 mg de sulfadiazine d'argent.

Excipients:

Crème: Macrogol-8- stéarate, oléate de décyle, alcool cetostéarylique, laurilsulfate de sodium (E487), glycérol, sulphate de cetostéaryle sodique, sorbitol liquide (non cristallisable), eau purifiée.

Comresse imprégnée: macrogol 4000, glycérol, eau purifiée.

Matériau de support: compresse en fil de coton.

Numéro d'autorisation

51722, 51970 (Swissmedic).

Où obtenez-vous ialugen Plus? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie, sur ordonnance médicale:

Crème: tubes de 25 g et 60 g.

Comresse imprégnée 10 x 10 cm: emballages de 10 et 30 compresses (emballées individuellement).

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale.

Crème: tube de 20 g.

Comresse imprégnée 10 x 10 cm: emballage de 5 compresses (emballées individuellement).

Titulaire de l'autorisation

IBSA Institut Biochimique SA, Lugano.

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en mai 2026 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

